



ROYAUME DU MAROC

=====

ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES

régi par le dahir n° 1-92-139 du 14 rajeb 1413 (08 janvier 1993) portant promulgation de la loi n° 15/89
REGLMENTANT LA PROFESSION D'EXPERT COMPTABLE ET
INSTITUANT UN ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES

=====

LISTE DES DOCUMENTS CONSTITUTIFS
DU DOSSIER D'INSCRIPTION A L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES

1. Une demande d'inscription manuscrite et signée.
2. L'attestation **originale** d'inscription délivrée par le Groupe ISCAE.
3. Le contrat de stage établi selon le modèle standard disponible auprès du secrétariat du CROEC, signé et légalisé.
4. L'attestation **originale** de travail signé par le maître de stage.
5. L'attestation de déclaration des salaires CNSS y compris les bordereaux des déclarations.
6. L'attestation de prise en charge par un maître de stage dûment agréé.
7. L'attestation de prise en charge par le commissaire aux comptes (sur option).
8. PV de nomination de Commissaire Aux Comptes (sur option).
9. Un extrait du casier judiciaire ou une fiche anthropométrique datant de moins de trois mois.
10. Une photocopie légalisée de la CIN.
11. Deux photos de date récente.